

Développer l'artisanat en partenariat avec les collectivités territoriales (Niveau 1)



PUBLIC : Elus CMA

Collaborateurs CMA : chargé de développement économique, manager de service, responsable territorial, directeur territorial



TARIFS

Inter : 875 euros

Intra : *Contactez-nous, il est possible qu'un formateur soit disponible dans votre région.*



Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Sollicitez-nous.



PRÉREQUIS : Aucun prérequis

2,5 jours (17,5H) -

Présentiel 100% -

**Distanciel 100% ou
Blended – Formateurs
issus des CMA**

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



- ✓ **Donner un cadrage sur le contexte territorial, ses compétences et ses évolutions, et repositionner le rôle de la CMA dans l'écosystème local**
- ✓ **Présenter des exemples d'organisation territoriale**
- ✓ **Apporter des éléments d'initiation sur les thématiques et actions structurantes de la CMA sur le territoire**
- ✓ **Les conditions d'accueil de l'entreprise artisanale sur son territoire**
- ✓ **Le rôle des Politiques publiques (aménagement du territoire / urbanisme / mobilités principalement), et la place de la CMA**
- ✓ **D'une vision « régaliennne » à une vision « développeur » : accompagner / initier les projets de territoire, et utiliser les territoires comme prescripteurs de l'offre de service CMA**

LE PROGRAMME

JOUR 1

Matinée

- Tour de table, partage des besoins et des objectifs
- Cadrage territorial :
 - a. Organisation / décentralisation / grandes étapes des réformes (MAPTAM / Notre, 3DS)
 - b. Répartition des compétences Région / Département / EPCI / Commune
 - c. Investissement / Fonctionnement

CMA Académie 2026

cma-academie@cma-france.fr / 01.44.43.10.23

<https://cma-academie.fr/>

N° de Déclaration D'Activité (NDA) : 1175PO13475

- Les approches clients : Le rôle de la CMA et les attentes des collectivités : vision / temporalités / postures

- a. Bien connaître son client : à quel type de collectivité je m'adresse ?
- b. Comment approcher sa collectivité ?

Après-midi

- Accueillir les activités artisanales sur le territoire :
 - a. Besoins et contraintes des entreprises
 - b. Estimer le besoin à satisfaire sur un territoire
 - c. S'adapter au contexte territorial
 - d. Nouvelles tendances et exemples
- Créer les conditions d'accueil : le rôle des politiques publiques structurelles (aménagement / urbanisme / transport)
 - a. Les impacts / les échelles / les outils
 - b. Positionner la CMA : la théorie / la tactique / la pratique

JOUR 2

Matinée

- Evaluation des acquis jour 1
- Développer le tissu artisanal / développer le territoire
 - a. Rechercher un porteur de projet
 - b. Lancer un appel à candidatures
 - c. Développer une connaissance « terrain » des entreprises ET des territoires
 - d. Développer une offre d'accueil
 - e. Accompagner l'implantation et le développement de l'entreprise sur le territoire
 - f. Accompagner le territoire dans son projet de développement, et utiliser sa capacité de prescripteur

Après-midi

- Workshop / études de cas sur la base de dossiers d'actualité proposés par les stagiaires

JOUR 3 (demi-journée)

- Retour d'expérience des stagiaires sur la mise en œuvre des éléments acquis en formation

Pour toute question concernant la participation de personnes en situation de handicap, contacter directement CMA Académie (coordonnées ci-dessous).